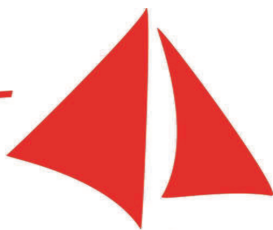


LISSAC

CLASSIC



Noirmoutier



BOUEE

--

1er au 3 août 2014

BATEAU

serie ou classe*	NOM DU BATEAU*	N° VOILE*	port d'attache	CLUB

CHEF DE BORD

NOM*	PRENOM*	N° LICENCE	CLUB
		visa médecin / __ /	
ADRESSE PRINCIPALE*			date de naissance* / /
CODE POSTAL	VILLE	TELEPHONE MOBILE*	
E-MAIL*			

* informations obligatoires pour la pré-inscription

EQUIPIERS

1 - NOM	PRENOM	N° LICENCE	CLUB
		visa médecin / __ /	
ADRESSE			date de naissance / /
CODE POSTAL	VILLE	TELEPHONE MOBILE	

2 - NOM	PRENOM	N° LICENCE	CLUB
		visa médecin / __ /	
ADRESSE			date de naissance / /
CODE POSTAL	VILLE	TELEPHONE MOBILE	

3 - NOM	PRENOM	N° LICENCE	CLUB
		visa médecin / __ /	
ADRESSE			date de naissance / /
CODE POSTAL	VILLE	TELEPHONE MOBILE	

4 - NOM	PRENOM	N° LICENCE	CLUB
		visa médecin / __ /	
ADRESSE			date de naissance / /
CODE POSTAL	VILLE	TELEPHONE MOBILE	

5 - NOM	PRENOM	N° LICENCE	CLUB
		visa médecin / __ /	
ADRESSE			date de naissance / /
CODE POSTAL	VILLE	TELEPHONE MOBILE	

6 - NOM	PRENOM	N° LICENCE	CLUB
		visa médecin / __ /	
ADRESSE			date de naissance / /
CODE POSTAL	VILLE	TELEPHONE MOBILE	

COMMANDE

Licences annuelles nbre : /_/ jeune /_/ adulte..... euros
Adulte 51 €, Jeune 25,50 € (né après le 01/01/96)

+ COTISATION AU CLUB Obligatoire si prise de licence annuelle euros
(20 € par personne ou 30 € pour la famille a partir de 2 pers.)

/_/Licences 4 Jours euros
Adulte et Jeune 25,50 €

/_/Licences 1 Jour euros
Adulte et Jeune 10,60 €.

/_/Invités supplémentaires aux soirées (30 € par personne) euros

/_/Paniers repas (8€ le panier/personne) le 5 :... le 6 :... le 7 :... euros

Inscription bateau (incluant les soirées pour l'équipage)..... euros
/_/ 180 € (8mJI et plus) - /_/150 € (6mJI) - /_/120 € (5.5mJI, Requin, Dragon)

TOTAL euros

Ce formulaire doit être accompagné d'un chèque d'arrhes de 100 euros, établi à l'ordre du CVBC.

- Acompte par chèque N°du

- Solde par chèque N°Ou Espèces /_/ le2014

Je reconnais que mon bateau est équipé en conformité avec les règlements ministériels, ceux de la FFV et ceux de la Classe ou de la Série. J'ai pris connaissance des Règles de course et m'engage à les respecter, en particulier les RCV de l'ISAF en vigueur et les règles fondamentales dont le chapitre «décision de courir».

Date : ... / ... 2014

SIGNATURE DU CHEF DE BORD :

Pour la délivrance d'une licence, même temporaire, le certificat médical d'aptitude à la compétition est obligatoire (article 5 et 6 de la loi 4399 du 24/03/99 relative à la santé des sportifs)

Cadre réservé à la comptabilité				
date	opération	montant	mode	enregis

